

LE PETIT JOURNAL DE LA QVCT



**LES ACTIONS COLLECTIVES
INNOVANTES ET APPRENANTES**

PRÉPARÉ PAR FANNY FONTAINE

4ÈME JOURNÉE DES ACTIONS COLLECTIVES INNOVANTES ET APPRENANTES !

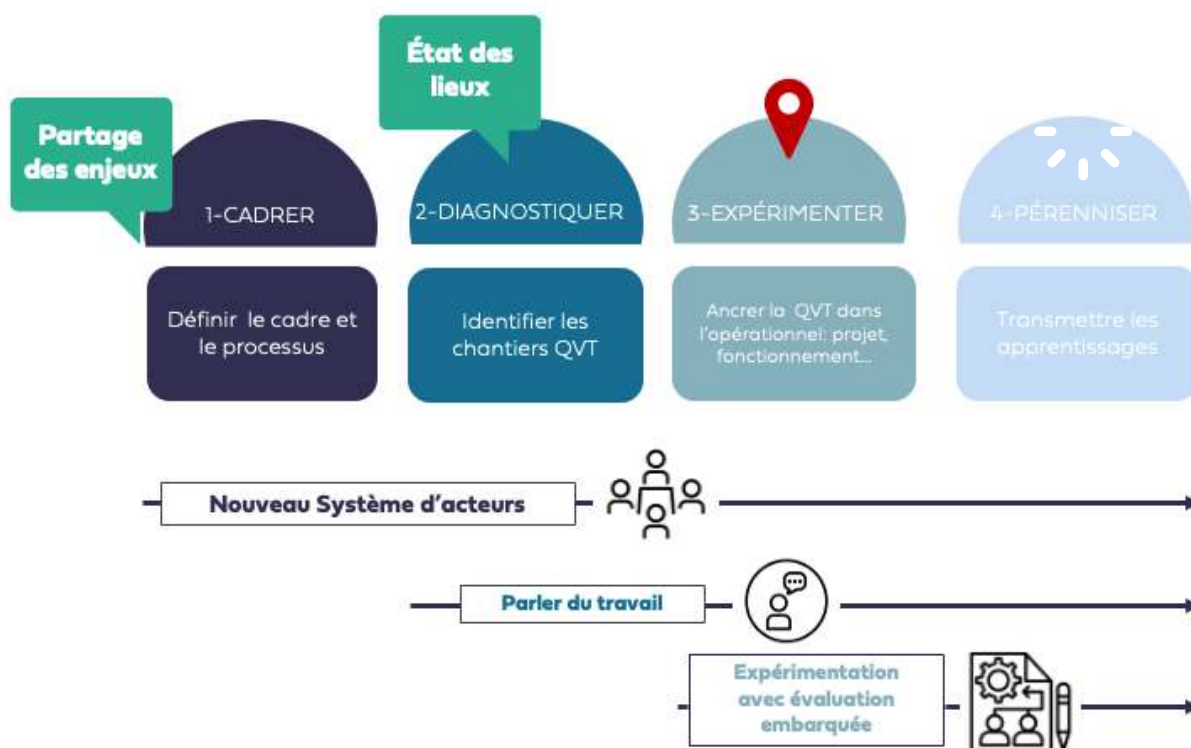
Pour rappel :

En 2022, l'ARS lance un appel à candidatures auprès des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) afin de leur proposer de s'inscrire dans une démarche expérimentale et apprenante sur la mise en oeuvre d'une politique et de projets de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT). La stratégie nationale est déclinée de façon opérationnelle par l'ARS de La Réunion qui s'appuie alors sur l'expertise de l'Aract Réunion.



Les objectifs de cette journée :

- Partager les avancées avec le groupe depuis le J3
- Répondre aux difficultés rencontrées sur le terrain
- Préparer l'étape 4 « pérennisation » et le partage de la démarche QVCT





Partage des avancées

Chaque établissement présent lors de cette journée a eu l'opportunité de partager l'état d'avancement de sa démarche QVCT, ainsi que les difficultés rencontrées et les leviers identifiés pour progresser. Une activité ludique a été proposée aux participants à l'aide de l'outil Beekast : une "course de vélo" symbolisant leur perception de l'avancée de la démarche QVCT au sein de leur établissement. Il est à noter que tous les participants se sont positionnés dans une dynamique d'avancement, et aucun n'était à contre-courant. C'est un bon signe pour le déploiement de la démarche QVCT !



ET... ACTION!

L'un des moments forts de la journée a été la mise en place d'un jeu de rôle visant à simuler l'expérimentation et à mieux comprendre les étapes et les mécanismes nécessaires à sa réussite. Les participants ont été répartis en plusieurs groupes et ont disposé de 20 minutes pour préparer la mise en place du jeu de rôle. Ensuite, chaque groupe a eu 20 minutes pour présenter sa situation et son scénario, suivi de 20 minutes de débriefing en grand groupe. Ce temps de réflexion collective a permis de discuter des solutions et des leviers à mettre en œuvre pour optimiser le déploiement des expérimentations au sein des établissements.



Comment passer de l'expérimentation à la pérennisation de la démarche QVCT ?

Une étape cruciale de la journée a été consacrée à la transition entre l'expérimentation et la pérennisation de la démarche QVCT. À l'aide de l'outil en ligne Beekast, les participants ont pu partager leurs idées à travers un nuage de mots, mettant en évidence les moyens possibles pour assurer la pérennité de la démarche dans leurs établissements. La taille de la police des mots indique leur fréquence d'apparition, et il est intéressant de constater que pour les participants, la "communication" est au cœur de la manière de pérenniser la démarche QVCT. Suite à cet exercice, les points clés de l'étape 4, intitulée "Pérenniser", ont été présentés aux participants.

Comment pérenniser la démarche QVCT ?



Les objectifs et principes de la pérennisation ont été clairement exposés :

- Identifier un ou plusieurs chantiers pour améliorer la QVCT dans l'établissement.
- Tester de nouvelles modalités d'action à travers des expérimentations.
- Évaluer la démarche et en tirer des enseignements pour pérenniser la QVCT, c'est-à-dire rester en veille et continuer à l'améliorer.
- Incrire dans la durée et dans le fonctionnement de l'établissement le processus et les principes d'action de la démarche QVCT, en les adaptant si nécessaire.

La pérennisation de la démarche QVCT est un enjeu crucial pour les établissements médico-sociaux, car elle permet d'intégrer durablement les pratiques et les principes de la QVCT dans leur fonctionnement quotidien. Cela implique de prendre en compte les résultats des expérimentations, d'identifier les actions les plus efficaces et de les intégrer dans les pratiques et les politiques de l'établissement.

Passer de l'expérimentation à la pérennisation : projection dans les établissements

Un atelier en sous-groupe a été mis en place dans le but de déterminer comment passer de l'expérimentation à la pérennisation, afin que les participants puissent envisager cette transition dans leur propre établissement. L'objectif de cet atelier était de répondre aux quatre questions essentielles liées à l'étape 4 de la démarche QVCT, qui est la pérennisation :



- 1** Quel serait le calendrier idéal pour mener l'expérimentation ?
- 2** Quel avenir envisagez-vous pour les ambassadeurs QVCT et le comité de pilotage (COFIL) ?
- 3** Quelles modalités mettre en place pour choisir les prochains chantiers QVCT ?
- 4** Comment s'assurer, selon vous, de rester en veille et en action pour continuellement améliorer la QVCT sur le long terme ?

Au sein de ces sous-groupes, les participants ont échangé et réfléchi ensemble, partageant leurs idées et leurs visions. Une fois cet atelier terminé, un retour en plénière a été organisé pour permettre la restitution des discussions et le débriefing collectif. Cela a offert une occasion précieuse pour les participants de partager leurs réflexions, de confronter leurs points de vue et d'obtenir des apports pertinents pour guider la démarche de pérennisation de la QVCT dans leur établissement respectif. La diversité des expériences et des idées partagées a enrichi les échanges et a permis d'élaborer des recommandations concrètes pour la suite du processus.

Ce type d'atelier participatif favorise l'appropriation de la démarche QVCT par les acteurs impliqués, en les encourageant à réfléchir activement aux défis et aux opportunités de la pérennisation. Grâce à cet exercice de réflexion collective, les participants ont pu consolider leur compréhension de l'étape 4.

La démarche de pérennisation de la QVCT est une étape cruciale qui permettra de consolider les acquis, d'assurer la continuité des actions et de garantir une amélioration continue de la qualité de vie et des conditions de travail.

**Un grand merci aux
établissements pour leur
participation active lors de
ces journées collectives !**

Une action financée par l'ARS de La Réunion.



Aract Réunion
64 Rue Roland Garros
Saint-Denis, 97400
contact-aract-reunion@anact.fr